

André Antoine veut ramener le citoyen, à tout prix, vers la chose publique

■ Il propose la création au Parlement wallon d'une "commission de l'avenir", chargée des enjeux à long terme.

Il n'a pas ménagé ses efforts, durant cinq ans bientôt, pour faire bouger l'institution que son parti lui a confiée. André Antoine (CDH), président du Parlement wallon depuis 2014, voit venir la fin de la législature avec la satisfaction du devoir presque accompli. Presque? Parce qu'il a encore envie de mettre son grain de sel dans le règlement de l'assemblée et de faire aboutir cette consultation populaire promise aux Wallons depuis de nombreuses années. "Je compte mettre les deux textes décrétaux à l'ordre du jour de la conférence des présidents d'ici quinze jours", affirme-t-il confiant. Cela fait, il faudra encore voter le texte de manière définitive avec une majorité des deux tiers. Lors de la prochaine législature, les Wallons pourront, à certaines conditions bien précises, solliciter sa mise en place pour consulter la population.

D'ailleurs, il souhaite que la population soit consultée aussi et souvent au niveau communal. Mais ça existe déjà, non? Il en convient, mais la procédure actuelle ne lui plaît pas. "Pour être valable, elle doit, dans une ville, être soutenue par 10% au moins de la population. En milieu rural, ce seuil passe à 20%. Pourquoi une telle disparité?" Mais il n'y a pas que ça. André Antoine veut ramener le citoyen de gré ou de force vers la chose publique. "Si le Parlement ne devient pas ce moteur de la démocratie, il va y avoir des problèmes. Les citoyens ne se contenteront pas du décumul, de la réforme des indemnités de sortie des députés ou de la réforme de la pension parlementaire, prédit-il. Il faudra beaucoup plus."

André Antoine est allé, il y a peu, visiter son homologue finlandais. Il est ressorti de sa rencontre avec quelques idées. La principale concerne la mise en place d'une Commission de l'évaluation et de l'avenir. "Cette commission regrouperait des élus et serait accompagnée par la Cour des comptes et les services du médiateur de la région." Mais encore? "Elle se chargerait de traiter des enjeux à long terme comme le climat ou la transition énergétique par exemple."

Deux fois par législature, cette commission publierait un rapport sur une thématique de son choix, contenant des recommandations précises pour répondre aux enjeux de long terme. "Son approche de long terme émanciperait la Commission de

la majorité en place. Elle pourrait également évaluer d'initiative l'impact à long terme de pans entiers de la législation et proposer d'éventuels changements", annonce encore André Antoine qui insiste sur le fait qu'il suffit d'une simple modification du règlement du Parlement wallon pour mettre en place cette commission de l'avenir.

Une journée de l'avenir chaque année

Pour conclure sur ce sujet, le président propose aussi d'organiser des "journées de l'avenir" une fois par an. "Le rapport de la Commission serait débattu à tous les niveaux de la société, avec le soutien d'experts et sous diverses formes (panels, débats télévisés, outils en ligne, etc.). Ces journées seraient organisées de manière décentralisée et ouverte à tous, avec une implication directe des responsables politique."

L'actuel président du Parlement wallon souhaite enfin mettre en place un site internet qui pourrait s'appeler "Je participe". "Ce site serait un guichet unique pour les Régions, les provinces, le fédéral, les communautés et les communes. Les citoyens pourraient y déposer leurs doléances ou des suggestions. Ils pourraient approuver ou désapprouver les contributions des autres citoyens. Les élus pourraient par ce biais interroger les citoyens, réagir publiquement aux interpellations et s'inspirer des idées émanant des citoyens pour déposer un texte de loi."

Aura-t-il le temps avant la fin de la législature pour mettre tout ça en place? Il l'espère en tout cas. Si ses adversaires politiques comme ses alliés s'irritent parfois de ses sorties et de ses idées, ils lui reconnaissent aussi une énergie qui fait parfois bouger les lignes.

Stéphane Tassin

"Les citoyens ne se contenteront pas du décumul, de la réforme des indemnités de sortie des députés ou de la réforme de la pension parlementaire, il faudra beaucoup plus."

André Antoine (CDH)
Président du Parlement wallon